



 Fortes unies

Madame Carole Grant
Présidente
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
4200, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 4V4

Par courriel : oiiag@oiiag.org

Montréal, le 1^{er} décembre 2020

Objet : Demande d'adaptation de la norme de formation accréditée en contexte de pandémie.

Madame,

Le contexte inédit lié à la pandémie de COVID-19 frappe de plein fouet la profession d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires.

Comme vous l'avez si justement souligné « jamais nous n'aurions pu prédire ce que nous réservait 2020 », le monde entier a été bouleversé par la COVID-19; « le Québec n'a pas fait exception et les infirmières auxiliaires ont dû redoubler d'ardeur pour limiter la propagation du virus. Cette crise sans précédent a bousculé les plans de tous les acteurs du système de santé ».

Vous avez officiellement remercié les infirmières et les infirmiers auxiliaires qui exercent dans l'ombre pour leur dévouement, leur bienveillance et leur sacrifice. Vous les avez reconnus comme des piliers dans cette crise, des piliers qui assurent que la santé des Québécois soit entre bonnes mains. Vos bons mots sont importants, mais certains gestes le seraient tout autant.

Comme nous l'appréhendons malheureusement, la deuxième vague actuelle, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, fait augmenter toujours plus l'importante pression subie par nos membres.

Aussi, à titre de présidente de la Fédération de la santé du Québec (FSQ), je vous adresse une demande qui nous a été soumise par un très grand nombre de nos membres exerçant la profession d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires.

La FSQ vous demande de suspendre, temporairement, la norme de formation accréditée, tant que durera la crise sanitaire. Il en va de la santé même de nos membres.

Les infirmières et infirmiers auxiliaires sont constamment sur la ligne de front : les heures de travail ne cessent d'augmenter; le recours, par les employeurs, aux temps supplémentaires obligatoires s'est accentué depuis le début de cette pandémie.

La possibilité de suivre des cours en mode présentiel est totalement illusoire. Des problématiques majeures de conciliation travail-famille se multiplient.

Tous ces motifs militent en faveur de la suspension temporaire de la formation continue obligatoire pour nos membres en contexte de pandémie.

Les infirmières et infirmiers auxiliaires s'attendent à un geste de reconnaissance et de répit de la part de leur ordre professionnel en ce qui a trait aux exigences de formation continue. Est-il nécessaire de souligner que la décision de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) en ce sens a fortement été appréciée par ses membres?

Je suis convaincue qu'une semblable décision de votre part serait particulièrement bien reçue par les infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec qui souhaitent pouvoir mener cette importante lutte quotidienne, sans tomber au combat.

Dans l'attente d'une réponse positive de la part de l'OIIAQ, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les plus solidaires.



Claire Montour, présidente

Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ)